Tribunes publiées dans le Journal n°178

Karim Boumedjane
Majorité municipale
Au nom de la majorité municipale
Du 30 mars au 2 mai, le cinéma municipal Louis-Daquin fermera ses portes pour rénovation : hall plus lumineux, espace confiserie entièrement revu, billetterie repensée… Les spectateurs pourront profiter d'un équipement plus moderne et plus agréable. Pour faciliter l'accès de tous au septième art, le dispositif « Ikaria » permettant aux seniors de bénéficier de tarifs réduits sera par ailleurs reconduit.
Ces travaux et ces prix attractifs s'inscrivent dans la volonté de la municipalité de faire de la culture un enjeu central : au Blanc-Mesnil, la culture est partout, pour tous.
Dès 2018, la rénovation du Théâtre, pour un montant de 1,4 million d'euros, donnait le ton. Une programmation retravaillée et une nouvelle capacité d'accueil de plus de 760 spectateurs – contre 350 places, souvent vides, en 2014 – ont redonné ses lettres de noblesse à cet équipement longtemps délaissé, mais désormais plein à chaque représentation.
L'ouverture de la ludo-médiathèque Jean-Jaurès en 2019 a aussi enrichi l'offre de la médiathèque Édouard-Glissant et a facilité l'accès à la culture à tous, du nord au sud.
L'inauguration du nouvel Espace culturel Musique et Danse en 2022 a, quant à elle, permis d'offrir aux Blanc-Mesnilois un équipement municipal innovant de 1300 m² dédié aux musiques amplifiées. Avec près de 50 concerts par an, le public est déjà au rendez-vous comme en témoigne le succès du concert The Love Beatles !
Et 2023, pour ne jamais cesser d'innover, le plus grand concert de musique classique gratuit en plein air d'Île-de-France fera son retour sous un nouveau format : «Le Blanc-Mesnil Classique Festival» ! Un show inédit !

Cosignée par Tatiana Benkaba, Katia Gomez, Sandrine Hedel, Karima Khatim, Sabah Milot
« Blanc-Mesnil à venir »
Au nom du groupe Blanc-Mesnil à venir
Le 8 mars est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Pour nous, ils sont une priorité. L'an dernier, nous avions interpellé la municipalité afin que les dispositifs dédiés aux femmes supprimés en 2014 soient rétablis : Permanences du Centre d'Information pour les Droits des Femmes et des Familles, dispositif « un toit pour elles » pour les femmes victimes de violences, une délégation d'élue aux droits des femmes et à l'égalité, et un service dédié en charge de politiques publiques de protection et d'orientation. Depuis, il ne s'est rien passé !
Pendant ce temps-là, des femmes meurent sous les coups de leurs conjoints ou ex-compagnons. 145 féminicides en France en 2022. Il est urgent d'agir.
Nous sommes solidaires des femmes en lutte pour leurs droits, pour la liberté et l'égalité, en France et dans le monde entier.
Nous sommes favorables à l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution contrairement à Mr Meignen qui a voté contre au Sénat.
Le projet de réforme du Gouvernement ne permet pas de réduire les inégalités que subissent les femmes, au contraire. Le recul de l'âge de départ et tout allongement de la durée de cotisation ne feront qu'aggraver les situations d'inégalités. Si les femmes étaient payées autant que les hommes, il y aurait 6 milliards de plus dans les caisses des retraites. Mr le Sénateur votera-t-il cette réforme injuste et brutale ?
Solidaires, femmes et hommes de notre groupe sont mobilisé-e-s pour les droits de toutes et tous.

Contact : bmavenir@gmail.com